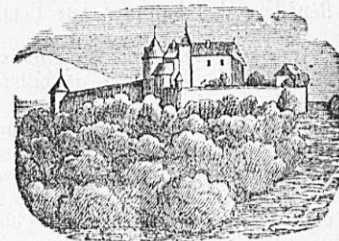




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

&gt; &gt; 6 mois, &gt; 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux  
de poste.**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>40</sup> 5<sup>25</sup> — Bulle, arr. 9<sup>27</sup> 1<sup>33</sup> 5<sup>00</sup> 7<sup>33</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.

Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.

la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de pu-

blicité Haasenstein &amp; Vogler, à

Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,

place de l'Hôtel de Ville, ou à

ses succursales.

**Votation populaire du 28 février.**Acceptez-vous la loi fédérale du  
18 juin 1896 créant une **Banque**  
de la Confédération suisse ?**OUI**

BULLE, le 23 février 1897.

**Les billets de banque.**

Le comité de l'Union démocratique de la Gruyère, réuni à Bulle mercredi dernier, et l'assemblée du Cercle libéral des Arts et Métiers ont, l'un et l'autre, décidé sans opposition d'engager les électeurs à voter affirmativement, dimanche prochain, sur la question qui leur est posée relativement à l'établissement d'une banque de la Confédération suisse.

Les considérations qui déterminent cette double décision sont multiples; la plupart d'entre elles se rapportent au peuple suisse entier, quelques-unes sont plus ou moins spéciales aux intérêts du peuple fribourgeois pourvu d'une banque d'Etat, mais qui fonctionne comme tout ce qui chez nous relève de l'Etat, c'est-à-dire pour la plus grande gloire de nos gouvernants.

Mais un des principaux côtés à examiner de cette question est bien celui du développement rapide pris en Suisse depuis trente ans par le billet de banque.

En 1860, il y avait au plus en Suisse pour dix millions de francs de billets et en 1870 ce chiffre était monté à 17 millions. Mais, dès cette dernière date, la progression s'est brusquement développée, car d'une part le public trouvait cette forme de monnaie fort commode pendant que, de l'autre, les établisse-

ments financiers cédaient aisément à la tentation de donner ainsi au papier la valeur de l'argent, rien ne les empêchant alors d'étendre leur crédit par des billets, grâce auxquels il était aisé de se créer un mouvement d'affaires disproportionné d'avec les sommes en caisse. En effet, cette situation n'aurait pas tardé à devenir des plus dangereuses, car, vers 1880, le total des valeurs en billets de banque émis avait dépassé le chiffre de 80 millions, tandis que la plupart des établissements qui les avaient émis ne possédaient pas en caisse une valeur équivalente et se risquaient par là à ne pouvoir, en cas de crise ou de panique, rembourser leurs billets.

D'autre part, le billet n'était pas aisément admis à circuler hors du territoire suisse, c'était l'or qui devait assumer ce rôle, chassé de chez nous par le papier. Les banques gagnaient ainsi d'une part les intérêts de valeurs qui n'existaient pas, de l'autre l'agio réalisé par le commerce de l'or, qu'ils écartaient de la grande circulation.

En présence d'une semblable situation, qui n'aurait pas manqué à la première déconfiture d'un établissement, d'avoir pour contre-coup la rentrée d'une infinie quantité de billets impayables, l'opinion s'est justement alarmée, et vers 1880, un courant considérable s'est manifesté pour l'introduction dans la Constitution fédérale du monopole des billets de banque. Les partisans de cette réforme exposaient avec beaucoup de raison que le billet de banque, employé comme argent comptant et jouant un rôle analogue à celui des espèces sonnantes, devait, absolument comme celles-ci, devenir le monopole de la Confédération; les particuliers n'ayant pas plus droit d'émettre des billets que de battre monnaie. Et l'on comprit alors que la Confédération, une fois investie seule du droit d'émettre des billets, ne pourrait, sans tomber au niveau de certaines républiques de l'Amé-

rique du Sud, refuser de couvrir ces billets de tout son crédit.

Mais cette simple réforme constitutionnelle eût eu alors pour effet de nécessiter une révision totale de la Constitution, car le système des révisions partielles, dont on a usé et souvent abusé depuis, n'était pas encore accepté. Et la Suisse qui, six ans auparavant avait, au prix de luttes passionnées, adopté la constitution actuelle, n'était pas disposée du tout à rouvrir pour ce seul motif l'ère des discordes.

On s'arrêtait cependant à un terme moyen, lequel consista, selon la loi de 1881, à exiger que les établissements émissionnaires présentassent les garanties suivantes :

1° Le 40 % de tous les billets émis par chaque banque devait être couvert par un encaisse métallique;

2° Le 60 % représenté soit par des lettres de change, effets, etc., soit par la garantie d'un canton.

C'est de cette époque aussi que date l'adoption de la vignette uniforme pour les billets des diverses banques d'émission. Auparavant, chaque banque avait son papier différent.

Toutefois, si, afin de donner au public la facilité de reconnaître au premier coup d'œil les billets qui lui passent par les mains cela a été adopté, il n'en faut pas déduire que les diverses banques d'où sortent ces billets plus ou moins semblables soient solidaires entre elles. Et tant pour notre sauvegarde que pour la facilité de nos opérations commerciales avec l'étranger, opérations auxquelles le plus humble paysan peut aujourd'hui être amené d'un moment à l'autre, il y a grand avantage à ramener le billet de banque à une uniformité plus complète et sous la garantie moins discutable d'un seul et même établissement financier, à son tour garanti par un seul et même peuple, le peuple suisse.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 69

**MONSIEUR LECOQ**

Les paysans qui le rencontrèrent, errant au hasard à travers les champs, furent frappés de sa démarche insolite et pensèrent que sans doute une grande catastrophe venait de frapper la maison d'Escorval.

Quelques uns le saluèrent... il ne les vit pas. Il souffrait atrocement. Il lui semblait que quelque chose venait de se briser en lui, et il faisait à son énergie un appel désespéré. Il essayait de s'accoutumer à un coup terrible.

L'habitude — cette mémoire du corps qui veille alors que l'esprit s'égare — l'habitude seule le ramena à Escorval pour le dîner.

Ses traits étaient si affreusement décomposés que Mme d'Escorval, en le voyant, fut saisie d'un pressentiment sinistre et n'osa l'interroger.

Il parla le premier.

— Tout est fini ! prononça-t-il d'une voix rauque. Mais ne t'inquiète pas, mère, j'ai du courage, tu verras.

Il se mit à table, en effet, d'un air assez résolu, il mangea presque autant que de coutume, et son père remarqua, sans mot dire, qu'il buvait son vin pur.

Tout en lui était si extraordinaire, qu'on l'eût dit animé par une volonté autre que la sienne, effet étrange et saisissant dont peuvent seuls donner l'idée les mouvements inconscients d'une somnambule.

Il était fort pâle, ses yeux secs brillaient d'un éclat effrayant, son geste était saccadé, sa voix brève. Il parlait beaucoup et même il plaisantait... Cherchait-il à s'étourdir ?...

— Que ne pleure-t-il ! pensait Mme d'Escorval épouvantée, je ne craindrais pas tant, et je le consolerais...

Ce fut le dernier effort de Maurice, il regagna sa chambre,

et quand sa mère, qui était venue à diverses reprises écouter à sa porte, se décida à entrer vers minuit, elle le trouva couché, balbutiant des phrases incohérentes...

Elle s'approcha... Il ne parut pas la reconnaître ni seulement la voir. Elle lui parla... Il ne sembla pas l'entendre. Il avait la face congestionnée, les lèvres sèches, et par moments il sortait de sa gorge comme un râle. Elle lui prit la main... Cette main était brûlante. Et cependant il grelottait, ses dents claquaient...

Un usage passa devant les yeux de la pauvre femme, elle crut qu'elle allait se trouver mal; mais elle dompta cette faiblesse et se traîna jusque sur le palier, où elle cria :

— Au secours !... mon fils se meurt !

D'un bond, M. d'Escorval fut à la chambre de Maurice. Il regarda, comprit et se précipita dehors en appelant son domestique d'une voix terrible.

— Attelle le cabriolet, lui ordonna-t-il, galope jusqu'à Montagnac et ramène un médecin... crève le cheval plutôt que de perdre une minute !...

Il y avait bien un « docteur » à Sairmense, mais c'était le plus borné des hommes. C'était un ancien chirurgien militaire, renvoyé de l'armée pour son incurable incapacité; on le nommait Rablot. Il se soûlait, et quand il était ivre, il aimait à montrer une immense trousse pleine d'instruments effrayants, avec lesquels, autrefois, sur les champs de bataille, il coupait, disait-il, les jambes comme des raves.

Les paysans le fuyaient comme la peste. Quand ils étaient malades, ils envoyaient quérir le curé. M. d'Escorval fit comme les paysans, après avoir calculé que le médecin ne pouvait arriver avant le jour.

L'abbé Midon n'avait jamais fréquenté les écoles de médecine; mais au temps où il n'était que vicaire, les pauvres venaient si souvent lui demander conseil, qu'il s'était mis courageusement à l'étude et que, l'expérience aidant, il avait acquis un savoir que ne donne pas toujours le diplôme de la Faculté.

Quelle que fût l'heure à laquelle on vint le chercher pour un malade, de jour ou de nuit, par tous les temps, on le trouvait prêt. Il ne répondait qu'un mot : « Partons ! »

Et quand les gens des environs le rencontraient le long des chemins, avec son large chapeau et son grand bâton, sa boîte de médicaments pendue à l'épaule par une courroie, ils se découvraient respectueusement. Ceux qui n'aimaient pas le prêtre estimaient l'homme.

Pour M. d'Escorval, plus que pour tous les autres, l'abbé Midon devait se hâter. Le baron était son ami. C'est dire quelle appréhension le fit trembler, quand il aperçut, devant la grille, Mme d'Escorval guettant son arrivée. A la façon dont elle se précipita à sa rencontre, il crut qu'elle allait lui annoncer un malheur irréparable. Mais non. Elle lui prit la main et, sans prononcer une parole, elle l'entraîna jusqu'à la chambre de Maurice.

La situation de ce malheureux enfant était des plus graves, il ne fallut à l'abbé qu'un coup d'œil pour le reconnaître, mais elle n'était pas désespérée.

— Nous le tirerons de là, dit-il avec un sourire qui ramenait l'espérance.

Et aussitôt, avec le sang-froid d'un vieux guérisseur, il pratiqua une large saignée et ordonna des applications de glace sur la tête et des sinapismes.

En un moment, toute la maison fut en mouvement pour accomplir ces prescriptions de salut. Le prêtre en profita pour attirer le baron dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Qu'arrive-t-il donc ?... demanda-t-il.

M. d'Escorval eut un geste désolé.

— Un désespoir d'amour... répondit-il. M. Lacheneur m'a refusé la main de sa fille que je lui demandais pour mon fils... Maurice a dû voir aujourd'hui Marie-Anne... Que s'est-il passé entre eux ?... je l'ignore, vous voyez le résultat...

La baronne rentra, les deux hommes se turent, et le silence vraiment funèbre de la chambre ne fut plus troublé que par les plaintes de Maurice.



Bénéfices des banques par l'émission des billets.

Il y a actuellement en circulation pour environ 200 millions de francs de billets de banque, dont plus de la moitié ont été émis par des banques d'Etat cantonales. Le tableau ci-après donne un relevé des bénéfices réalisés sur l'émission des billets de banque par les banques privées ou banques par actions, de 1871 à 1896. Le nombre de ces banques a diminué dans ce laps de temps, mais le chiffre de leur émission s'est néanmoins constamment accru.

Les rapports de gestion accusent, pour les années de 1880 à 1890, un produit net des billets de banque de 2 à 1/2 pour cent. Il a subi depuis une réduction par la taxe sur les billets de banque, mais cette réduction se compense à peu près par les bénéfices antérieurs à 1871 et par le profit réalisé sur l'agio de l'or. En admettant une moyenne de 2 %, voici à combien se chiffrent les bénéfices :

Année.	Nombre des banques par actions.	Montant de la circulation.	Bénéfices. Fr.
1871	21	18 314 000	366,280
1872	21	22,240 000	444,800
1873	21	33,407 000	668,140
1874	23	45,646 000	912,920
1875	23	53,149 000	1,062,980
1876	23	55,755 000	1,115,100
1877	23	55,009 000	1,100,180
1878	23	51,510 000	1,030,200
1879	23	50,514 000	1,010,280
1880	23	56 876 000	1,137,520
1881	23	61 538 000	1,230,760
1882	16	50 807 000	1,016,140
1883	17	55 583 000	1,111,660
1884	17	63 693 000	1,273,860
1885	17	68 909 000	1,378,180
1886	17	71 112 000	1,422,240
1887	17	77 704 000	1,554 080
1888	17	80 809 000	1,616,180
1889	17	83 121 000	1,662 420
1890	17	86 143 000	1,722,860
1891	18	91 019 000	1,820,280
1892	16	87 320 000	1,746,400
1893	16	85 251 000	1,705 020
1894	16	87 033 000	1,740 660
1895	15	91 515 000	1,830 300
1896	15	95 475 000	1,909 500

Bénéfice total 33,589,040

Les banques par actions ont donc gagné au bas mot 30 millions de francs qui leur ont été fournis par les porteurs de billets, c'est-à-dire par l'ensemble du peuple !

En Crète.

Les puissances ne sont pas toutes du même avis sur les moyens d'apaiser les affaires de Crète. On sait déjà que l'empereur d'Allemagne propose la mesure la plus énergique : celle qui consisterait à bloquer le Pirée qui est le port par lequel s'approvisionne tout

Son agitation, loin de se calmer, redoublait. Le délire peuplait son cerveau de fantômes, et à tout moment les noms de Marie-Anne, de Martial de Salmouse et de Chanlouineau revenaient dans ses phrases, trop incohérentes pour qu'il fut possible de suivre sa pensée.

Ce que cette nuit-là parut longue à M. d'Escorval et à sa femme, ceux-là seuls le savent qui ont compté les secondes d'une minute près du lit d'un malade aimé...

Certes, leur confiance en l'abbé Midon, leur compagnon de veille, était grande ; mais enfin il n'était pas médecin, tandis que l'autre, celui qu'ils attendaient...

Enfin, comme l'aube faisait pâlir les bougies, on entendit au dehors le galop furieux d'un cheval, et peu après le docteur de Montaignac parut.

Il examina attentivement Maurice, et, après une courte conférence à voix basse avec le prêtre :

— Je n'aperçois aucun danger immédiat, déclara-t-il. Tout ce qu'il y avait à faire a été fait... il faut laisser le mal suivre son cours... je reviendrai.

Il revint en effet le lendemain et aussi les jours d'après, car ce ne fut qu'à la fin de la semaine suivante que Maurice fut déclaré hors de danger.

Ses parents remerciaient Dieu, lui s'affligeait.

— Hélas ! se disait-il, je souffrais moins quand je ne pensais pas.

Ce jour-là même, il raconta à son père toute la scène du bois de la Rèche, dont les moindres détails étaient restés profondément gravés dans sa mémoire. Lorsqu'il eut terminé :

— Tu es bien sûr, lui demanda son père, de la réponse de Marie-Anne ? Elle t'a bien dit que si son père donnait son consentement à votre mariage, elle refuserait le sien ?...

— Elle me l'a dit.

— Et elle t'aime ?

— J'en suis sûr.

— Tu ne t'es pas mépris au ton de M. Lacheneur, quand il t'a dit : Mais va-t'en donc, petit malheureux !...

— Non.

M. d'Escorval demeura un moment pensif.

— C'est à confondre la raison, murmura-t-il.

Et, si bas que son fils ne put l'entendre, il ajouta :

— Je verrai Lacheneur demain, et il faudra bien que ce mystère s'explique.

(A suivre.)

le royaume de Grèce. Mais les autres nations sont peu disposées, pour le moment du moins, à suivre le trop volontaire souverain allemand. La France notamment, dont le gouvernement s'astreindrait peut-être sans peine à cette politique égoïste, grossière et injuste de Guillaume II, ne le fera pas : elle sacrifiera plutôt son ministère Méline auquel elle ne tient pas beaucoup plus qu'à tant d'autres.

Les manifestations philhellènes de la jeunesse à Lyon et à Paris, les traditions de la France ne permettent pas de douter un instant du sort qui serait fait au ministère actuel au cas où il emboîterait le pas à l'autoritaire empereur. D'autre part, dans une note officieuse, Lord Salisbury, premier ministre d'Angleterre, expose le différend de procédure qui s'est élevé entre Londres et Berlin et le précise comme suit :

« Accorder à la Crète une autonomie analogue à celle de l'île de Samos, c'est-à-dire l'ériger en principauté tributaire de la Porte, sous le gouvernement d'un prince nommé par le Sultan.

» On a la conviction, ajoute lord Salisbury, que si les puissances pouvaient faire placer la Crète sous un régime de ce genre le roi Georges rappellerait ses navires et ses troupes. »

Dimanche matin, à la suite d'une vive fusillade dirigée par les insurgés crétois contre la Canée, les flottes européennes ont bombardé le camp des insurgés qui n'avaient tenu aucun compte des injonctions des amiraux. Quarante obus ont été lancés sur le camp.

D'autres insurgés s'étant présentés devant la ville de Candie, ont engagé les Candiotes à reconnaître la souveraineté de la Grèce. Mais le gouverneur turc a déclaré qu'il détruirait la ville avant de la laisser passer aux mains de l'insurrection.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Chemins de fer. — Les recettes de la compagnie du chemin de fer du Nord-Est, pour janvier, présentent un excédent net de 609 500 fr. Les recettes se sont élevées en janvier 1897 à 1,653,500 fr., les dépenses à 1,044,000 fr.

— Les recettes de janvier du Jura-Simplon ont atteint fr. 1.994 000 (1,846 067 fr. 02 en 1896), les dépenses 1,216,000 fr. (1,137,543 fr. 80) l'excédent des recettes est de 688,000 fr. (788,523 fr. 22.)

Importation du bétail. — Suivant les indications vétérinaires de frontière, l'importation de bétail en Suisse, en 1896, s'élève à 306,729 pièces de bétail de toutes catégories, représentant un total de 57 millions 144,194 fr.

Berne. — Il y a quelques jours, un voleur s'introduisit subrepticement par la cheminée dans le local où un honnête paysan de Grafenried, district de Fraubrunnen, met fumer les jambons de ses cochons. Malheureusement pour le voleur, un valet de ferme ayant entendu du bruit dans la cheminée s'arma d'un fusil et pénétra dans le sanctuaire réservé aux dépouilles mortelles de l'animal cher à Monselet. Bientôt il aperçut une main cherchant délicatement à détacher un énorme jambon. Le domestique fit aussitôt usage de son arme, mais il faut croire que le voleur ne fut pas sérieusement atteint, car il regagna prestement la toiture et disparut. On ne l'a plus revu.

Schwytz. — Comme nous l'avons déjà annoncé, la Constituante a décidé que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat seraient élus d'après le mode proportionnel. Par 33 voix contre 31, elle a décidé que le Conseil d'Etat serait composé de 7 membres, la minorité en proposait 5. Les membres du Conseil d'Etat auront voix délibérative au Grand Conseil ; ils seront élus par les électeurs de tout le canton, formant un seul arrondissement électoral. La commission électorale est supprimée ; ses attributions seront conférées au Conseil d'Etat. La session est close ; elle sera reprise le 20 avril.

— Vendredi soir est mort, à l'âge de 69 ans, M. Dominique de Reding, homme d'affaires très expérimenté et propriétaire de plusieurs domaines dans le canton de Vaud.

Jeudi, à Feusisberg, près d'Einsiedeln, un ancien aubergiste, Auguste Hoeffli, ivrogne invétéré, passait près de la maison de sa femme en proférant des menaces. Son beau-frère les entendit. Il tira sur Hoeffli deux coup de fusil chargé à grenaille, Hoeffli tomba grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital d'Einsiedeln.

Zoug. — Le bénéfice net de l'Anglo-Swiss condensed Milk Company, à Cham, s'est élevé en 1896 à 2 536,204 fr. Le Conseil d'administration propose d'effectuer à la distribution d'un dividende la somme

de un million et demi et de verser 500,000 francs au fonds de réserve et 20,000 à la caisse de secours des employés et ouvriers.

Thurgovie. — Cinquante-six syndicats d'éleveurs de la race bovine ont décidé de créer une association suisse de syndicats d'élevage de la race brune. M. Knusel, vétérinaire, a été nommé président. Vingt-cinq autres syndicats ont annoncé leur adhésion.

Vaud. — Le tribunal de police de Lausanne a jugé vendredi l'ex-employé de poste Ruffy, qui affranchissait au moyen de timbres oblitérés les paquets qui lui étaient remis. R. confectionnait lui-même ces timbres chez lui, en se servant de fragments intacts de timbres oblitérés, qu'il réunissait adroitement, de manière à ce qu'on pût les prendre pour des estampilles d'une seule pièce et toutes neuves. Après les avoir collés sur les paquets, il les oblitérait fortement pour rendre la supercherie invisible. Elle fut cependant découverte par un collectionneur de timbres.

R. a été condamné à 6 mois de réclusion, 400 fr. d'amende, 20 ans de privation des droits civiques et aux frais. M. Fréd. Emery, substitut du procureur-général, avait requis 8 mois de réclusion.

Valais. — On écrit de St-Gingolph :

« Encore un de ces malheureux cas d'imprudance où le pétrole joue un grand rôle. Une fillette de 10 ans, laissée seule par sa mère, qui était en journée, voulut, dimanche, attiser le feu d'un fourneau en versant du pétrole sur le brasier. Naturellement, le dénouement fut fatal ; la robe de l'enfant s'enflamma et lorsque les secours arrivèrent, les brûlures étaient déjà si graves que la pauvre petite succomba après quelques heures d'atroces souffrances. »

Tessin. — C'est au milieu du plus grand calme qu'ont eu lieu, dimanche, les élections pour le renouvellement du Conseil d'Etat.

Les cinq membres du Conseil d'Etat sortant de charge sont réélus : MM. Colombi, Simen et Curti, radicaux, ainsi que MM. Casella et Volonterio, conservateurs.

En dépit de ce *statu quo ante*, la journée du 21 février a sa grande importance. Elle consacre définitivement la prépondérance du parti libéral-radical dans ce canton, tout en témoignant de la tolérance de nos amis qui, bien qu'en avance de 3300 voix et en majorité dans presque tous les districts, accordent loyalement à leurs adversaires deux fauteuils sur cinq.

CANTON DE FRIBOURG

Mises des Faverges. — Voici le résultat des mises des vins de l'Etat de Fribourg, dans les enchères de jeudi :

Vin de la cave des Faverges. — M. Raboud, Charles, à Romont, vase n° 5 4900 litres, prix 65 centimes.

Mme Weber, à Berne, vase n° 6, 7900 litres, prix 69 centimes.

MM. Corminboeuf, à Marly, Delley, à Fribourg, vase n° 9, 5850 litres, prix 62 centimes.

Hoirs Pilloud, à Fribourg, vase n° 10, 8550 litres, prix 61 1/2 centimes.

MM. Corminboeuf, Ansermet, Bonny, à Estavayer, vase n° 15, 3700 litres, prix 66 centimes.

MM. Burgisser, à Murist, Corminboeuf, à Ménières, vase n° 16, 3200 litres, prix 58 centimes.

MM. Aeschbacher et Schaller, à Morat, vase n° 17, 3000 litres, prix 65 1/2 centimes.

Hauterive, Ecole normale, vase n° 18, 2600 litres, prix 65 centimes.

MM. Sapin, à Autigny, Marchon, à Vuisternens, vase n° 19, 2000 litres, prix 67 centimes.

MM. Gumy, à Rosé, Galley, à Posieux, Piller, à Noréaz, vase n° 20, 1900 litres, prix 70 centimes.

Total, 43,600 litres.

Vin de la cave d'Ogoz. — M. Grand, à Sâles, vase n° 3, 6750 litres, prix 50 centimes.

M. Bidlingmeyer, à Chexbres, vase n° 5, 3200 litres, prix 56 1/2 centimes.

Hôtel de Ville, à Châtel Saint-Denis, vase n° 6, 3450 litres, prix 55 centimes.

Hoirs Pilloud, à Fribourg, vase n° 7, 5400 litres, prix 50 1/2 centimes.

MM. Marchon, à Vuisternens, Guisolan à Noréaz, vase n° 11, 4650 litres, prix 55 centimes.

M. Bidlingmeyer, à Chexbres, vase n° 10, 3650 litres, prix 55 1/2 centimes.

MM. Ducry, à Dompierre, Verdon à Saint-Aubin, Corminboeuf, à Bulle, vase n° 9, 2200 litres, prix 53 1/2 centimes.

MM. Gailey, à Ecu... vase n° 8, 2150 litres, Total, 13,400 litres. Vin de la cave d'E... rat, et Guisolan, à No... prix 46 centimes. MM. Jonin et Cavin... litres, prix 54 centime... MM. Bidlingmeyer... vase n° 23, 1360 litres

Industrie roma... ment industriel n'a pu... rapidité comparable à... constater.

La ville industrielle... commerciaux avec not... se multipliant, vient d... sein une nouvelle socié... tion de couvertures, t...

Cette nouvelle maie... de chameau pour drap... bœuf pour tapis d'escu...

D'ailleurs nous s... ment question dans no... nouvelle entreprise gr...

rage sur la Sarine, de... distrielle de grande...

Une partie de la Sa... Thusy, près de Pont-la...

bourg, et conduite au... douze kilomètres, à E... des usines collectrices...

de 5500 chevaux.

Les frais sont évalué... Un consortium, qui...

Intérêts de la vallée d... Lac à Châtiers, est en...

quéreur pour le servic... de 1000 à 1500 cheva...

Vente d...

Rendez-vous des misou... tin, au chalet communal.

Riaz, le 21 février 1897

Le Secr...

Mises pu...

Les frères Tornare, an... en vente en mises publiq... bles conditions de paye...

mars prochain, devant... l'Etoile, à Charmey, à 10...

6 vaches fraîchement v... 4 taures, 7 génisses et 3 j...

Docteur P... absent jusqu'à...

SOUJUIS

Le soussigné met au c... d'environ 400 m<sup>2</sup> de terre...

sage du canal, située st... connaissance des conditi...

neur Gottrou ou auprès... à vendredi 26 courant.

AVI... pour le...

abonnés de l'éclair...

La maison GENOUD &... bovon, avise ses abonnés...

que que l'éclairage sera... 2 à 3 jours pour des cha...

nécessaires aux transfor...

Usine d'A...

On demande de st... mars un bon scieur ce...

laire, ainsi qu'un manœuv... sible, non mariés. Offres...

Golay, Decollogny & Cie, A l'occasion de la bé...

CONCE... A L'HOTEL D... donné par la Fanfa... dimanche



500,000 francs au  
la caisse de secours des

seize syndicats d'éle-  
lédecidé de créer une as-  
d'élevage de la race  
a été nommé prési-  
cats ont annoncé leur

police de Lausanne a  
poste Ruffy, qui affran-  
oblitérés les paquets  
ctionnait lui-même ces  
d'fragments intacts  
pouvait adroitement, de  
endre pour des estam-  
nouveaux. Après les  
il les oblitérait forte-  
rie invisible. Elle fut  
collectionneur de tim-

s de réclusion, 400 fr.  
des droits civiques et  
stituit du procureur-  
réclusion.

Gingolph :  
eux cas d'imprudenc  
ble. Une fillette de 10  
qui était en journée,  
d'un fourneau en ver-  
Naturellement, le dé-  
l'enfant s'enflamma et  
les brûlures étaient  
stata succomba après  
rances.

du plus grand calme  
ections pour le renou-

eil d'Etat sortant de  
mbi, Simen et Curti,  
a et Volonterio, con-

la journée du 21 fé-  
Elle consacre définiti-  
parti libéral-radical  
gnant de la tolérance  
nce de 3300 voix et  
es districts, accordent  
deux fauteuils sur

FRIBOURG

Voici le résultat des  
bourg, dans les enchè-  
es. — M. Raboud,  
4900 litres, prix 65

6, 7900 litres, prix

Delley, à Fribourg,  
centimes.

e N° 10, 8550 litres,

Bonny, à Estavayer,  
centimes.

minboûf, à Ménières,  
centimes.

à Morat, vase N° 17,

e N° 18, 2600 litres,

hon, à Vuisternens,  
centimes.

à Posieux, Piller, à  
prix 70 centimes.

Grand, à Sâles, vase  
es.

vase N° 5, 3200 li-

at-Denis, vase N° 6,

e N° 7, 5400 litres,

Guisolan à Noréaz,  
centimes.

vase N° 10, 3650 li-

MM. Gailey, à Ecuwillens, Blanchard, à Matran,  
vase N° 8, 2150 litres, prix 51 centimes.

Total, 13.400 litres.  
Vin de la cave d'Eyesses. — MM. Schaller, à Mo-  
rat, et Guisolan, à Noréaz, vase N° 11, 4500 litres,  
prix 46 centimes.

MM. Jonin et Cavin, à Moudon, vase N° 13, 3480  
litres, prix 54 centimes.

MM. Bidlingmeyer et Grandchamp, à Chexbres,  
vase N° 23, 1360 litres, prix 66 centimes.

**Industrie romande.** — Jamais le mouve-  
ment industriel n'a pris dans la Suisse romande une  
rapidité comparable à celle qu'il nous est donné de  
constater.

La ville industrielle de Vevey, dont les rapports  
commerciaux avec notre région ont de tout temps été  
se multipliant, vient de voir se constituer dans son  
sein une nouvelle société industrielle pour la fabrica-  
tion de couvertures, tapis, draps, milaines, etc.

Cette nouvelle maison travaillera surtout le poil  
de chameau pour drap et couvertures et le poil de  
bœuf pour tapis d'escaliers de corridor, etc.

D'ailleurs nous annonçons qu'il était sérieuse-  
ment question dans notre canton de Fribourg, d'une  
nouvelle entreprise grandiose, consistant en un bar-  
rage sur la Sarine, destinée à produire une force in-  
dustrielle de grande puissance, qui serait déversée  
sur la vallée de la Broye.

Une partie de la Sarine sera captée au pont de  
Thusy, près de Pont-la-Ville, dans le canton de Fri-  
bourg, et conduite au moyen d'un tunnel long de  
douze kilomètres, à Hauterive, où seront installées  
des usines collectrices de la force motrice minimum  
de 5500 chevaux.

Les frais sont évalués à fr. 2,800,000.

Un consortium, qui s'occupera spécialement des  
intérêts de la vallée de la Broye dès Estavayer-le-  
Lac à Chiètres, est en voie de formation et sera ac-  
quéreur pour le service de cette contrée d'une force  
de 1000 à 1500 chevaux.

On espère, en raison du coût relativement faible  
des frais de construction, pouvoir vendre le cheval  
de force à fr. 1,50 et la bougie électrique fr. 1 par  
année. Toute l'entreprise pourrait être terminée en 12  
ou 14 mois.

Afin d'activer les travaux, le Conseil d'Etat a or-  
donné la mise en soumission de toute l'entreprise et  
commis à cet effet la Direction des Travaux publics.  
En mai prochain, le Grand Conseil adoptera certai-  
nement le projet et l'œuvre commencera de suite.

Cette entreprise n'est pas seulement avantageuse  
pour les particuliers qui achèteront force et éclair-  
age à prix modérés, l'Etat de Fribourg y réalise une  
bonne affaire de son côté. La vallée de la Broye, à  
elle seule, qui pense utiliser 1500 chevaux, suffirait à  
payer les frais et l'amortissement de la dette. Mais  
il reste environ 4000 chevaux de force qui trouveront  
emploi et dont le produit sera un bénéfice pour l'E-  
tat.

De son côté, le Conseil d'Etat du Valais vient d'ho-  
mologuer les concessions suivantes de force motrices :  
1° Des eaux du Trient, accordée à MM. Gustave  
Ducrey, à Martigny-Ville et F. Gilliéron, ingénieur à  
Vevey, par la commune de Martigny-Combe et les  
consorts de la Combe et de Ravoire ;

2° des eaux du Durand, accordée aux mêmes et  
à M. Oscar Amrein, ingénieur à Vevey, par la com-  
mune de Bovernier ;

3° des eaux de la Tourtemagne, accordée à M. Aloys  
Pfammater, à Eischoll, par les communes d'Ergisch  
et de Tourtemagne.

GRUYÈRE

**Concerts.** — Très réussis les deux concerts avec  
pièces dramatiques de dimanche, dont le premier,  
organisé au profit des enfants pauvres par les dames  
charitables, a eu lieu l'après-midi. A côté de ces ac-  
teurs, dont les uns se sont présentés déjà maintes  
fois devant notre public, ce qui équivaut à dire

« toujours avec succès », nous voyons venir se ranger  
un interprète comique des plus réussis, que Bulle  
aura, nous l'espérons, la faveur de conserver long-  
temps.

Dans la partie musicale, notons l'accueil très sym-  
pathique faite à une jeune fille, qui a chanté d'une  
voix fort bien timbrée une coraule du pays.

Cette séance sera répétée jeudi soir.

La soirée a été occupée par le concert du Män-  
nerchor, où la colonie allemande a pu trouver son  
compte de distraction.

Le même jour, la jeunesse de la Tour-de-Trême a  
répété deux fois une représentation qui a également  
beaucoup de succès où l'on trouve quelques rôles  
fort bien tenus. Les retardataires pourront encore  
s'y rendre, soit dimanche prochain, soit le mardi  
2 mars.

**Elections paroissiales.** — La liste présentée  
par le Comité libéral pour les élections paroissiales  
de Bulle est passée avec une avance marquée. Sont  
donc élus avec une moyenne de 160 voix sur 171 vo-  
tants :

MM. Bosson, Alfred, conseiller communal ; Collaud,  
Louis, conseiller paroissial ; Garin, Jules, conseiller  
paroissial ; Glasson, Auguste, conseiller paroissial,  
et Glasson, Félix, fils de Jules, négociant.

**Vente de taureaux fribourgeois.** — C'est  
à la fin du mois que les commissaires chargés de  
l'achat, par le Comité d'agriculture de l'arrondisse-  
ment de Beaune et de viticulture de la Côte-d'Or,  
partiront pour la Suisse, afin de se trouver dans le  
pays de Bulle au moment des foires qui ont lieu à  
cette époque et auxquelles sont conduits en grand  
nombre de jeunes taureaux de premier choix. La  
vente aux enchères publiques aurait donc lieu à  
Beaune, sur la place Madeleine, dans la première  
quinzaine de mars. Un avis ultérieur fera connaître  
le jour exact de la vente.

(Extrait du journal le Bien public, de Dijon.)

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

Vente de bois.

Vendredi 26  
courant, la com-  
mune de Riaz  
vendra en mises  
publiques, dans  
ses forêts : 70 tas  
de bois abattus  
par les neiges,  
tels que carrons,  
ruyaux, lattes,  
poteaux et bois  
de chauffage.  
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du ma-  
tin, au chalet communal.  
Riaz, le 21 février 1897.  
Le Secrétariat communal.

Mises publiques.

Les frères Tornare, au Liengon, exposeront  
en vente en mises publiques, sous de favora-  
bles conditions de paiement, **lundi 1er**  
**mars** prochain, devant l'établissement de  
l'Etoile, à Charmey, à 10 heures du matin :  
6 vaches fraîchement vélées ou portantes,  
4 taures, 7 génisses et 3 jeunes taureaux.

Docteur Pégaitaz  
absent jusqu'à nouvel avis.

SOUSSION

Le soussigné met au concours l'épandage  
d'environ 400 m<sup>3</sup> de terre provenant du creu-  
sage du canal, située sur son lot. Prendre  
connaissance des conditions chez M. l'ingé-  
nieur Gottron ou auprès du soussigné d'ici  
à vendredi 26 courant.

AVIS  
pour les  
abonnés de l'éclairage électrique.

La maison GENOUD & Cie, usine de Mont-  
bovon, avise ses abonnés à l'éclairage électri-  
que que l'éclairage sera interrompu pendant  
2 à 3 jours pour des changements reconnus  
nécessaires aux transformateurs.

Usine d'Apples.

On demande de suite ou pour le 1er  
mars un **bon scieur** connaissant la circu-  
laire, ainsi qu'un manœuvre, les deux, si pos-  
sible, non mariés. Offres et références à MM.  
Golay, Decollogny & Cie, à Apples. (0187L)

A l'occasion de la bénédiction de Broc :

**CONCERT**  
**A L'HOTEL DE LA GRUE**  
donné par la Fanfare de Gruyères  
**dimanche dès 2 h.**

Changement de domicile.

Je prévient mon honorable clientèle que mon commerce de **coiffeur-parfumeur**  
est transféré **maison Barras**, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.  
Toujours bien assorti en **parfumerie** française et anglaise, grand choix de **regates**  
depuis 40 cent., **cravates** en tous genres, **bretelles** de tous les systèmes, **brosserie**  
**fine**, **peignes** démeiltoirs depuis 20 cent., **peignes de côtes** depuis 15 cent., **éponges**  
**finies**, **porte-monnaie**, **canes** depuis 40 cent.  
**Nattes** en chevrons depuis 90 cent.  
**Salon spécial** pour la **COIFFURE DE DAMES**, avec installation nouvelle  
pour le lavage de tête, système américain.  
Chez **A. MARGOT**, coiffeur, à **BULLE**

BEURRE

Dépôt de **beurre centrifuge** de la  
Chaudanne (S. Ester) à 3 fr. le kg., au maga-  
sin de Tit. **Hoirie Peyraud-Bosson**,  
à Bulle.

Retailage & aiguisage  
de **GRANDES SCIÈS**  
chez **Ed. Meyeux**, à Vuadens.

Litière.

TOURBE LITIÈRE ET COMBUSTIBLE  
S'adresser à  
**Joseph Crotti**, Bulle.

Machine à coudre.

On offre à vendre une bonne machine à cou-  
dre, marque « Singer », presque neuve, ayant  
peu servi.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler,  
à Bulle.

Maréchal.

On demande un bon ouvrier maréchal chez  
M. F. SAUDAN, maréchal, à Bulle. Entrée de  
suite. Travail assuré pour l'année.

Domestique.

On demande un bon **domestique**. En-  
trée : 1er mars.  
S'adresser à M. **Charles Soguel**, agri-  
culteur, à Cernier (Neuchâtel). (N143C)

ON DEMANDE

une **jeune fille** active et forte pour aider  
au ménage et servir au magasin. S'adresser  
à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

On demande

un **domestique** sachant traire. Entrée le  
1er mars.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler,  
à Bulle.

On a perdu

un **manteau flotteur** gris, depuis Vaul-  
ruz à Bulle. Prière de le rapporter contre  
récompense à A. CORMINBEUR, liq., Bulle.

CARNAVAL

A l'occasion du carnaval, j'avise mon ho-  
norable clientèle de l'arrivée de  
**vins blancs et rouges**,  
garantis purs raisins, que je céderai à des  
prix très avantageux.

Isidore SEYDOUX

Une fille

de 34 ans, forte et robuste, cherche une place  
pour travailler à la campagne. S'adresser à  
l'agence de publicité Haasenstein & Vogler,  
à Bulle.

A louer :

Une jolie **chambre** meublée au centre  
de la ville.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler,  
à Bulle.

Bonne jument

à placer à la campagne d'ici au 20 septembre.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler,  
à Bulle.

On demande

pour de suite un bon  
**jeune homme**  
sachant conduire et soigner un cheval.  
Adresser les offres avec certificats à l'agence  
de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg,  
sous H514F.

On demande

un **apprenti - boulanger**. Entrée de  
suite. S'adresser à l'agence Haasenstein &  
Vogler, à Bulle.

A VENDRE

pour être déplacée, une **petite maison** en  
bon état. S'adresser à Alph. MORET, à La  
Tour.

A l'occasion du carnaval,

on trouvera à la **boucherie Colliard**  
de la **bonne viande grasse** à 1 fr. 20 le kg.  
Se recommande.

Cassée

à l'auberge de la Croix-Blanche,  
à RIAZ  
**le dimanche 28 février.**  
Invitation cordiale.  
FRAGNIÈRE, aubergiste.

Cassée

à l'hôtel du VANIL-NOIR  
à Grandvillard  
**MARDI 2 MARS**  
Invitation cordiale.  
JAQUET-DURIAUX.

Carnaval et bénichon  
de Broc.

**Danse à l'Hôtel de Ville**  
les lundi et mardi prochains,  
**1er et 2 mars.**  
Pont et salle couverts en cas de mauvais  
temps.  
Se recommande  
Le tenancier : F. RUFFIEUX

Carnaval.

**LE MARDI 2 MARS**  
à l'auberge de la Croix-Blanche,  
à Corbières :

Bonne musique et danse.

Invitation cordiale.  
Alph. PICCAND

Lundi et mardi de carnaval :

Bonne **musique**  
et **danse**  
à la **Croix-Blanche, Bulle.**  
Orchestre de Lucens.

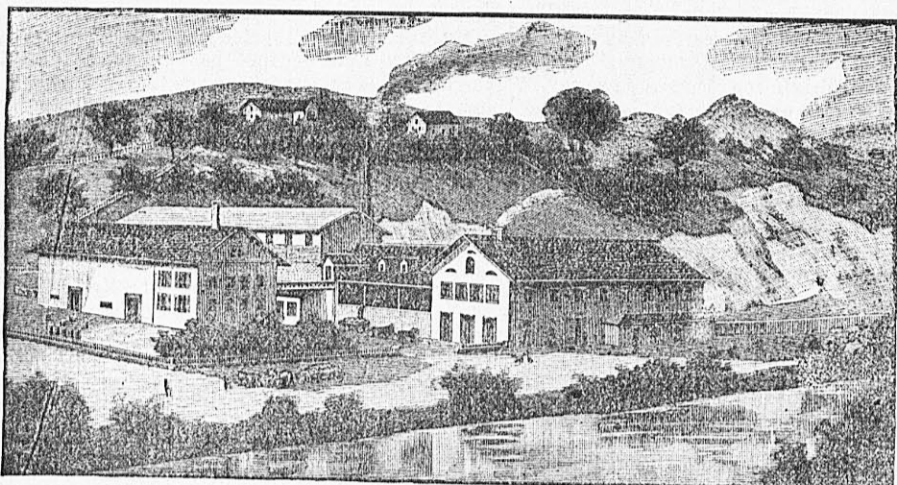


Beau choix de cartes de visite  
à l'imprimerie de la Gruyère.



Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haassenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

## Les Fabriques de Ciment Portland et Chaux hydraulique à Châtel-St-Denis



recommandent leurs produits de 1<sup>re</sup> qual., tels que : chaux légère, — chaux lourde (fielle rouge), — chaux plombée pour bétons, fabrication de briques et travaux dans l'eau, — ciment Portland et ciment prompt.  
Ces produits se vendent à :  
**Fribourg**, chez Mme Vve J. Christinaz; MM. Fischer & fils et Charles Winkler-Kammer, entrepreneurs;  
**Belfaux**, chez M. A. Despont;  
**Rosé**, chez M. Perny-Rossier;  
**Payerne**, chez tous les entrepreneurs;  
**Morat**, chez M. S. Orlandi, entrepreneur;  
**Bulle**, chez MM. J. Crotti, Gippa & Folghera et A. Gillard, entrepreneurs.

**Fabrique de meubles.**  
Charpente et menuiserie.  
Ouvrages en tous genres.  
**Travail soigné. Prix modérés.**  
**ROULLER**, menuisier-ébéniste.

Demandez échantillons des meilleures  
**Milaines de Berne**  
à **Walther Gygax**, fabricant, Bleienbach.

### A louer :

En ville, un bel **appartement** situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'Agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Bulle.

**Torche**, à Vuadens, achète plancheaux.

### A VENDRE

fante d'emploi, un **tour pour tourner le bois** et un **moulin à vanner**. S'adresser à Edouard Nidegger, à Echarlens.

**Choucroute de Berne, Mont-Dor**  
chez **Alfred COSANDEY**  
à la **Fleur-de-Lis**, Bulle.

A la même adresse, on offre à vendre un **vaso à vin**, ovale, en bon état, de la contenance de 800 litres.

## FROMAGERIES — LAITERIES

Installations complètes.

Ecrémeuses centrifuges « Métotte », — Barattes, — Malaxeurs, Fourniaux, — Chaudières, etc., etc. — Moteurs, — Machines agricoles, etc. — Demander le tarif général illustré envoyé franco.  
**Jeantin aîné & fils** — Avully près Genève.

Grande salle de l'hôtel des Alpes, Bulle :  
Jeudi 25 février 1897,

Bureau : 7 1/2 heures.

Rideau : 8 heures.

## CONCERT ET REPRÉSENTATION

donnés par la Société des dames de Charité avec le bienveillant concours de la **CECILIA**, de M. le directeur Pfister, de M. Curral et de quelques amateurs.  
**au profit des enfants pauvres à habiller pour la première communion.**

### PROGRAMME

- PREMIÈRE PARTIE
- |   |                  |
|---|------------------|
| 1 <sup>o</sup> Ouverture : <i>Barcarolle</i> (Cécilia)  | MENDELSSOHN.     |
| 2 <sup>o</sup> <i>Stances à la Charité</i> . Déclamation (J. R.)                                  | PAUL COLLIN.     |
| 3 <sup>o</sup> <i>Le Roi de Thulé</i> . Chant (P. C.)   | GOUNOD.          |
| 4 <sup>o</sup> <i>La Reine de Saba</i> . Trio pour piano, flûte et violon (A. B., M. P. et R. C.) | GOUNOD.          |
| 5 <sup>o</sup> <i>Le Tic-tac de l'horloge</i> . Chansonnette (C. C.)                              | CARL VAN BERGHE. |

### PREMIER NUAGE

Comédie en un acte, de Mme MATHILDE AIGUEPERSE.

- PERSONNAGES
- |                            |            |                               |            |
|----------------------------|------------|-------------------------------|------------|
| Maurice de Nilloz, 30 ans  | M. L. B.   | Françoise, domestique, 50 ans | Mlle L. D. |
| Marcelle, sa femme, 21 ans | Mlle R. B. | Mme Dumont, 25 ans            | Mlle J. R. |

- SECONDE PARTIE
- |  |                |
|--|----------------|
| 6 <sup>o</sup> <i>Invitation à la danse</i> . Piano (E. P.)        | C. M. WEBER.   |
| 7 <sup>o</sup> <i>Page, écuyer, capitaine</i> . Chant (P. C.)      | EDMOND MEMBRÉ. |
| 8 <sup>o</sup> <i>Lé-j-Armalyi dou Pai-Bâ</i> . Chant (A. D.)      |                |
| 9 <sup>o</sup> <i>La Pipe de grand-papa</i> . Chansonnette (A. C.) | CHILLEMONT.    |

### La Sœur de Jocrisse.

Comédie en un acte, par VARNER et DUVERT.

- PERSONNAGES
- |                               |          |                              |            |
|-------------------------------|----------|------------------------------|------------|
| Duval                         | M. L. R. | Charlotte, sœur de Jocrisse  | Mlle L. R. |
| Jocrisse, domestique de Duval | M. J. G. | Héraïoise, fille de Duchanel | Mlle J. R. |
| Duchanel                      | M. C. G. |                              |            |

**Prix des places :** Réservées, 1 fr. 50 — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.  
Les enfants ne paient que demi-place.  
On peut se procurer des cartes à l'avance à l'hôtel des Alpes.  
*Défense de fumer.*

Mme Vve Schindler informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle reprend à son compte, dès le 1<sup>er</sup> mars 1897,

## L'hôtel de la Grappe,

au bas de la rue de Lausanne, Fribourg.

Chambres confortables; bonne cuisine. Restauration à toute heure.

Consommation de premier choix.

Se recommande

Vve SCHINDLER

## Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bouurre d'épeautre.

GROS & DÉTAIL  
Prix avantageux.

## CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 12 décembre, mon commerce de

## LIBRAIRIE — PAPETERIE

est transféré dans la maison de l'hoirie Calybite BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.

Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux.

CH. MOREL

## FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.

Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

## PAPETERIE — MAROQUINERIE

Grand choix de papeterie fine et ordinaire, carnets de poche en tous genres, portefeuilles, étuis à cigares, albums de timbres et photographies, etc., etc.

**Articles d'école :** Plumes, crayons, cahiers, ardoises, boîtes d'école, couleurs et de compas. Encre noire, violette, verte, rouge, à copier et pour documents, etc., etc.

**Fournitures pour bureaux :** Ephémères, agendas, registres, eucriers, buvards, presses et livres à copier, cires à cacheter, enveloppes et papier poste en tous grandeurs et formats.

**Divers :** Notes et quittances imprimées, papier et cahiers de chant, musique et dessin. Etiquettes pour vins et liqueurs, envois, etc. Cartes à jouer, jeux de patience, lotos, dominos, etc. Porte-journaux.

**Timbres en caoutchouc** et métal, dateurs, numéroteurs, tampons inépuisables, porte timbres, etc.

Spécialité de cornets et sacs en papier. — Tabacs et cigares fins et ordinaires.

Prix sans concurrence.

Amédée Tercier,

maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

Expos. nat. suisse Genève 1896: Mention honor.  
Expos. cant. Fribourg 1892: Mention honorable.

## Agriculteurs!

Artisans! Particuliers!

Fr. 23.—

les 100 litres de mon

## VIN PRIMA BLANC DE RAISINS SECS

franco contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de 700 lettres de remerciements et recommandations de l'année 1896.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres sont à la disposition des clients.

Echantillon gratis.

Se recommande

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin,  
MORAT



Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



### PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an,

6 mois

Etranger, 1 an, 3 fr.; 6

payable d'avance

Prix du numéro : 5

On s'abonne dans les

de poste.

### Votation po

18 j

de

BULLE

Les argu

Nous n'avons pu

gnes ce que nous pe

que de la Confédéra

ter à un exposé bie

ments qui nous déci

Toutefois, il est à

si convaincantes qu

pour devoir, au lieu

de nous contenter

ments, souvent rab

adversaires, dont l

gens de finance dé

affaire, comme à G

obstructeurs de pr

N<sup>o</sup> 13 et à la succu

Cette même hau

même, par la voix d

nières, contraint le

massacrer et force l

l'épée au fourreau,

de lâcheté, se dégui

un génie que nul m

de carnaval.

Ces hommes, à q

FEUILLETO

MONSI

ÉM

La maison où s'était

au haut des landes de l

C'était bien, ainsi qu

basse; mais elle n'était

beaucoup de paysans d

Elle se composait

chambres et était couv

Devant était un petit

végétaient quelques ar

vigne dont les brins co

Ce n'était rien, ce ja

frappé de stérilité avan

neur des prodiges de c

Pendant les vingt de

paysanne n'avait jamais

on trois hottées de te

plus d'une demi-liene.

Il y avait près d'un s

tin qu'elle avait tracé

tidienne, était parfaite

longue, l'avait profond

C'est dans ce sentie

fidèle à ses résolutions

père de Marie-Anne le

Il était si vivement